

Cycle forma-action

CPOM... On vous forme !

Objectifs

- Détenir les clés de compréhension pour rédiger son CPOM
- Être en capacité de négocier au mieux avec les financeurs
- Bénéficier de l'expérience de ses pairs

Programme

1^{ère} journée

■ 9h00-12h30 - Petite histoire du CPOM

- La genèse du CPOM
 - . Les enseignements tirés du secteur sanitaire (années 1990)
 - . Du prix de journée à la planification dans le secteur MS (années 2000)
 - . Enjeux stratégiques et financiers
- L'entrée en vigueur de l'État prévisionnel des recettes et des dépenses
 - . Exigences de la réforme : le changement à venir :
 - Une temporalité différente (BP/CA → annexe activité/ EPRD/ERRD)*
 - Une nécessaire réorganisation interne*
- Présentation des cadres normalisés disponibles

■ 13h30-17h00 - Pour bien commencer : l'objet du CPOM

- Passage en revue des documents socles de l'association (projet d'établissement/ de service, rapport d'évaluation externe) pour les mettre en cohérence avec le CPOM
 - . Historique, valeurs de l'association
 - . Identifier les forces et faiblesses de l'ESMS
 - . Hiérarchiser les prescriptions
- Recensement des autres contrats existants au sein de l'association (Convention tripartite ou CPOM) : les options que prévoit la loi
- Les différentes phases de la démarche
- Le contenu du CPOM (en se basant sur le CPOM type de l'ARS Paca)

2^{ème} journée

■ 9h00-12h30 - Cas pratique : réaliser son autodiagnostic

Rédiger son autodiagnostic nécessite de se poser une série de questions pour formuler des préconisations sur son organisation et notamment sur :

- L'adéquation entre typologie des populations accueillies, projet d'établissement et arrêtés d'autorisation
- La démarche qualité mise en œuvre au sein de l'association et des structures : les outils de la loi 2002-2

Date(s) :

1^{er} journée : 4 avril 2017.
Les 3 autres dates seront fixées avec le groupe

Durée du cycle :

4 jours - 28 heures

Coût pour le cycle entier :

1.120 €

Le cycle ne peut être suivi que dans sa globalité

Public :

Directeurs généraux, directeurs, DAF, DRH, Présidents, Administrateurs

Groupe de 20 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques, travail en groupe et échanges collaboratifs

Intervenante :

Camille OLLIVIER
Conseillère technique de l'Uriopss,
Gestion-organisation



- L'ancre territorial : logique de parcours, maillage territorial, plan régional de santé,...
- L'efficience et la performance dans la gestion des structures

■ 13h30-17h00 - Réflexion autour des objectifs et des indicateurs : rédiger des fiches action

Une fois son autodiagnostic réalisé, l'association peut faire émerger des objectifs qu'elle se fixera sur toute la durée du contrat.

- Des objectifs en adéquation avec l'autodiagnostic :

- . Adaptation de l'offre médico-sociale aux besoins des personnes accueillies dans le cadre des projets de territoire
- . Amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge et la réponse aux besoins de santé

- Fiches action :

Les fiches actions sont des notes très synthétiques (1 à 2 pages) qui sont en annexes du CPOM

- . Définition/contenu
- . Répondre aux objectifs fixés
- . Les moyens déjà mis en œuvre
- . Les actions à mettre en œuvre
- . Rétro-planning
- . Indicateurs d'évaluation

3^{ème} journée

■ 9h00-12h30 - L'objectif d'efficience et de performance dans la gestion

- Mettre en place des actions de mutualisation et d'optimisation des ressources entre établissements et services de l'association
- Développer des actions de coopération et de regroupement dans le cadre des projets de territoire
- La question du siège : optimiser le contrôle de gestion et la gestion des ressources humaines.

■ 13h30-17h00 - Le plan global de financement pluriannuel : un support de simulation à usage dédié du CPOM

- Construire un diagnostic financier
- Bâtir son budget base zéro
- Adapter son PPI à la temporalité du CPOM
- Piqûre de rappel sur l'EPRD

4^{ème} journée

■ 9h00-12h30 - Du CPOM en tant que contrat : suivi et renouvellement

- Mise en œuvre du CPOM et son suivi
- Le bilan du CPOM et son renouvellement
- Le bilan de la démarche de contractualisation

■ 13h30-17h00 - Se préparer à la négociation avec les financeurs

- Les techniques pour maîtriser sa négociation
- Cas pratiques

Le programme pourra être modifié lors de la parution des trames régionales